



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23051171

Déposé au Greffe du
Tribunal de Liège, division NEUFCHATEAU

le 03 AVR. 2023
jour de sa réception.
Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0865 543 074

Nom

(en entier) : CUMA D'OL FAGNE

(en abrégé) :

Forme légale : Société Civile sous forme de société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Chenet Montagne Saint Antoine 36, 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY

Objet de l'acte : nouveau conseil d'administration

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

tenue le 27 février 2023 à 19 heures 30.

Membres présents :

PAULUS Michel,
CHISOGNE Annick
GUILLAUME Norbert

CONSTATATION DE LA VALIDITE DE L'ASSEMBLEE :

Tous les membres de l'assemblée ont reçu à temps et à heure la convocation ainsi que l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

1. Démission d'un actionnaire
2. Nomination du nouveau conseil d'administration

DELIBERATIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour :

1.Mr Pascal COURTOIS a remis sa démission le 30/11/2022. l'assemblée accepte celle-ci le jour même.

2.A l'unanimité, l'assemblée générale accepte la nomination du nouveau conseil d'administration :

-Administrateur Président : GUILLAUME Norbert
-Administrateur Secrétaire : CHISOGNE Annick
-Administrateur Trésorier : PAULUS Michel

DISPOSITIONS FINALES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal qui est signé par le président et le conseil d'administration.

Le président,

La secrétaire,

Le trésorier,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).